

L'Université Jean Moulin Lyon 3 labellisée HR Excellence in Research

Engagée dans la démarche de labellisation depuis 2017, l'Université Jean Moulin Lyon 3 vient d'être labellisée "HR Excellence in Research" par la Commission européenne le 4 octobre 2018. Elle devient le premier établissement de l'Université de Lyon et de la région Auvergne-Rhône-Alpes à obtenir ce label (14e établissement français, établissements et organismes de recherche confondus).

Notre établissement obtient ainsi la reconnaissance de sa stratégie de ressources humaines pour les chercheurs et du processus d'amélioration continue de l'environnement de la recherche dans lequel il s'est engagé.

Des objectifs communs avec la Commission Européenne

L'Université Jean Moulin Lyon 3 a adopté une politique de ressources humaines dont les principaux objectifs rejoignent ceux fixés par la Commission européenne :

Participer au développement de l'espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche,

Contribuer au rayonnement international de l'établissement,

Faciliter la mobilité des chercheurs du monde entier.

L'Université, qui adhère depuis 2016 aux principes exprimés dans la [Charte européenne du Chercheur et le Code de bonne conduite en matière de recrutement](#), a mis en place un plan d'actions participatif, regroupant 36 actions prioritaires pour les années à venir. Fruit d'un travail collaboratif qui a associé l'ensemble des chercheurs de l'établissement, ce plan d'actions comporte trois axes principaux :

Une communication accrue, à la fois sur les dispositifs en place, et sur les actions nouvelles,

Un meilleur déploiement des formations existantes et la construction de nouveaux parcours de formations attendus par les chercheurs,

L'accompagnement renforcé du chercheur, qu'il soit individuel ou collectif.

>>> [Consulter le plan d'actions](#)

À consulter également

[Communiqué de presse](#)

[Plan d'actions](#)

[Labellisation HR Excellence in Research](#)

Mise à jour : 28 novembre 2018